

" ÊTRE PRÉSENT AU PLUS PRÈS
POUR MIEUX VOUS ÉCOUTER
ET VOUS RÉPONDRE EN TEMPS RÉEL. "

GIRONDE

BORDEAUX BASTIDE - 92 AVENUE THIERS - 05 57 81 51 10
BORDEAUX GAMBETTA - 35 RUE JUDAÏQUE - 05 56 79 06 75
LANGON - 34 RUE MAUBEC - 05 57 31 08 46
LA TESTE-DE-BUCH - 13 RUE PIERRE DIGNAC - 05 56 54 63 98
LESPARRE-MÉDOC - 22 PLACE GAMBETTA - 05 56 59 43 64
LIBOURNE - 63 RUE GAMBETTA - 05 57 51 77 58
MÉRIGNAC - 489 AVENUE DE VERDUN - 05 56 97 82 24
TALENCE - 44 COURS GALLIENI - 05 56 24 10 10

CHARENTE

ANGOULÊME - 17 BOULEVARD BERTHELOT - 05 45 68 81 34

Édition 01/2021 - Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos : Thinkstock

www.pavillon-prevoyance.fr



0 810 810 033 Service 0,05 € / min
* prix appel



**PAVILLON
PRÉVOYANCE**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE
Ma mutuelle va plus loin



**GROUPE
PAVILLON PRÉVOYANCE**

Siège social : 90 avenue Thiers CS21004 - 33072 Bordeaux Cedex

Union régie par le Code de la Mutualité et ses dispositions du Livre II, Siren n° 442 978 086 RCS Bordeaux.

OCIRP VIE est l'assureur du contrat Pavillon Dépendance.

OCIRP VIE, société anonyme au capital de 26 192 964 €, entreprise régie par le code des assurances. RCS Paris 339 688 608.

Siège social situé au 17 rue de Marignan Paris (8^e).



OCIRP VIE

SÉCURISER SON AVENIR
EN CAS DE PERTE D'AUTONOMIE,
**PAVILLON DÉPENDANCE
EST LA SOLUTION.**



**PAVILLON
PRÉVOYANCE**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE
Ma mutuelle va plus loin

LA PERTE D'AUTONOMIE, C'EST UN COÛT !

Il s'élève en moyenne par mois ⁽¹⁾ à :

1 800 € à domicile

2 500 € en établissement

**Prémunissez
vous
dès à présent**

QUELLE RENTE MENSUELLE SOUHAITEZ-VOUS PERCEVOIR ?

👉 **Pour percevoir une rente mensuelle d'environ 600 €** à 85 ans, en cas de dépendance totale, il vous faut cotiser :

- 30 €/mois, si vous adhérez à l'âge de 50 ans.

👉 **Pour percevoir une rente mensuelle d'environ 750 €** à 85 ans, en cas de dépendance totale, il vous faut cotiser :

- 50 €/mois, si vous adhérez à l'âge de 60 ans.
- 60 €/mois, si vous adhérez à l'âge de 60 ans.

UNE COUVERTURE ET UN ACCOMPAGNEMENT À TOUTE ÉPREUVE !

👉 **Versement automatique de la rente mensuelle à vie ⁽²⁾.**
• Dès la reconnaissance de l'état de dépendance totale (GIR⁽³⁾ 1 et GIR 2).
• Reconnaissance jusqu'à GIR 3.

👉 **Adhésion sans questionnaire médical ⁽⁴⁾.**

👉 **Garantie acquise à vie même en cas de résiliation de votre contrat.**
• À hauteur des cotisations versées.

👉 **Des services d'assistance disponibles immédiatement pour vous et vos proches.**
Accompagnement téléphonique dans tous les domaines :
• Aide au maintien à domicile.
• Soutien psychologique.
• Constitution de dossier financier.
• Recherche d'établissement.
• Informations des droits et démarches.

Aides financières pour les aidants dans le cadre d'actions de préventions et de situations de crise.

Aides financières pour les personnes dans le cadre d'actions de préventions et de situations de crise.

(1) Source : France Alzheimer. (2) Sous réserve que la durée de l'état de dépendance soit supérieure à trois mois. (3) GIR : degré de dépendance défini par la grille nationale AGIR (autonomie, gérontologie, groupe iso-ressources). (4) L'assuré ne doit pas notamment être en état de dépendance ni même avoir déposé une demande en ce sens auprès du conseil départemental. En cas d'achat d'unités de rente additionnelles supérieures à 1 000 €, vous devez remplir un questionnaire médical. Service réclamations : Pavillon Prévoyance - Service réclamations - 90 avenue Thiers CS21004 - 33072 Bordeaux Cedex. 2 mois de délai de traitement des réclamations.

ÉVALUEZ VOTRE BESOIN EN CAS DE PERTE D'AUTONOMIE.

Afin de vous contacter,
nous vous invitons à renseigner quelques informations vous concernant.
Étude personnalisée **GRATUITE et SANS ENGAGEMENT.**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Envoyez votre coupon sous enveloppe sans affranchir à :

PAVILLON PRÉVOYANCE
SERVICE COMMERCIAL – LIBRE RÉPONSE 43373
33801 BORDEAUX CEDEX

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par Pavillon Prévoyance dans un fichier informatisé pour être utilisées par Pavillon Prévoyance afin de vous contacter pour répondre à votre demande. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et à la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Pavillon Prévoyance, Service Relation Adhérents, 90 avenue Thiers - CS 21004 - 33072 Bordeaux Cedex. Pour accéder à notre Politique de Protection des Données : www.pavillon-prevoyance.fr/politique-protection-des-donnees. Conformément à l'article L.223-1 et suivants du Code de la consommation vous disposez du droit à vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.